

Orano engage un arbitrage à l'encontre de l'État du Niger à la suite du retrait du permis d'exploitation d'IMOURAREN

Paris, le 20 décembre 2024

Orano engage un arbitrage international à l'encontre de l'État du Niger suite au retrait de son permis d'exploitation d'IMOURAREN en date du 19 juin 2024.

Cette procédure fait suite à plusieurs mois de tentatives de médiation et de conciliation restées infructueuses.

L'annonce du retrait de permis a eu lieu alors qu'Orano avait soumis à l'État du Niger une proposition technique concrète permettant la mise en valeur le plus rapidement possible du gisement d'IMOURAREN, et que les travaux sur site avaient repris depuis juin 2024.

Le groupe s'est attaché les services du cabinet d'avocats Clay Arbitration pour défendre ses droits.

Siège social :
125 Avenue de Paris,
92320 Châtillon
Tél. : +33 (0)1 34 96 00 00
Fax : +33 (0)1 34 96 00 01

Service de presse
+33 (0)1 34 96 12 15
press@orano.group

Relations investisseurs
Marc Quesnoy
investors@orano.group

À propos d'Orano

Opérateur international de premier plan dans le domaine des matières nucléaires, Orano apporte des solutions aux défis actuels et futurs, dans l'énergie et la santé. Son expertise ainsi que sa maîtrise des technologies de pointe permettent à Orano de proposer à ses clients des produits et services à forte valeur ajoutée sur l'ensemble du cycle du combustible. Grâce à leurs compétences, leur exigence en matière de sûreté et de sécurité et leur recherche constante d'innovation, l'ensemble des 17 500 collaborateurs du groupe s'engage pour développer des savoir-faire de transformation et de maîtrise des matières nucléaires, pour le climat, pour la santé et pour un monde économe en ressources, aujourd'hui et demain.

Orano, donnons toute sa valeur au nucléaire.